Parcours Souscripteur de risques aggravés en Assurances de personnes : Approfondissement – PSTRA

Code produit : PSTRA
Niveau : Perfectionnement
Modalité : Blended
Durée (en heure) : 84.0

Tarif : 6600,00 € HT
Eligible DDA : oui
Public :

Souscripteurs de risques aggravés, souscripteurs en sélection médicale, tarificateurs (hors actuariat), chargés de sélection médicale / des risques, gestionnaires médicaux

Prérequis :

Personnes titulaires du Certificat souscripteur / tarificateur risques aggravés ou un parcours de formation équivalent et/ou ayant une expérience permettant d'avoir des connaissances

équivalentes

Objectif

- Appréhender l'environnement réglementaire pouvant avoir un impact sur les risques aggravés
- Analyser et évaluer les risques médicaux complexes et les risques spéciaux
- S'initier à l'analyse et l'évaluation des risques en matière de sélection financière
- Être capable d'évaluer une combinaison de risques

Programme de la formation

Module 1-Approche métier

- Bonnes pratiques
- Attitude face à des risques / pathologies non connues
- Informations marché
- Evolutions (simplification, e-sélection, télé-examen) et futur
- Combinaison des risques et cas pratiques
- Approche sinistres
- Produits prévoyance et dépendance

Module 2-Cadre réglementaire et aspects juridiques

- Convention AERAS et droit à l'oubli
- Obligations nées du RGPD
- Exclusions légales et conventionnelles

Module 3-Risques médicaux : troubles du psychisme

Module 4-Risques médicaux : maladies inflammatoires chroniques de l'intestin et/ou hépatites

Module 5-Risques médicaux : système cardio

- Rappels anatomiques et physiologiques
- Coronaropathies
- Troubles du rythme et de la conduction cardiaque

Module 6-Risques médicaux : sclérose en plaques / épilepsie

Module 7-Risques médicaux : cancers

- Droit à l'oubli
- Grille de référence

Module 8-Risques spéciaux

- Risques professionnels / sportifs / séjours
- Combinaison des risques

Module 9-Risques financiers

- Initiation à la sélection financière
- Objectifs d'assurance
- Constitution du dossier en fonction des objectifs, avec justifications

Module 10-Révision : réalisation de cas pratiques dans les conditions de l'examen

Examen

- QCM et cas pratiques à l'issue de chaque module
- Examen final : études de cas portant sur l'ensemble des savoirs appréhendés durant la formation

Moyens d’évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM / cas pratiques et d'études de cas portant sur l'ensemble des savoirs appréhendés durant la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l’issue du stage
- Questionnaire d’évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Cas pratiques

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.